

Mademoiselle Léonide parut contrariée. Ce contre-ordre donné au cocher ajournait la réalisation de quelque projet de coquetterie. La comtesse était sortie avec l'intention de voir ses marchandes de modes, et sa femme de chambre avait toujours une part dans ses emplettes.

Celle-ci était une très jolie fille, à qui son miroir avait depuis longtemps donné de mauvais conseils, trop fidèlement suivis. Un grain d'ambition avait allumé chez elle un grain de libertinage, sans que son excellente maîtresse s'en doutât. Avec son caractère optimiste, la comtesse Jeanne ne voyait dans les vices de cette jeune fille qu'une pardonnaible légèreté. Elle remarqua son air boudeur et essaya de la consoler :

—Ne t'afflige pas, Léonide, de ce contre-temps ; demain nous rattrapperons le temps perdu. Cette pauvre Colette qui demande à me voir est la nourrice de Maxime. Elle nous a servi à une époque où nous étions fort éprouvés et je dois beaucoup à son dévouement. La chère femme ! j'aurais voulu la garder près de moi ; mais c'est une sauvage, une créature farouche comme ses montagnes et ses bois. Elle est restée presque toute sa vie chez mon père, et c'est pour suivre son fils qu'elle est venue à Paris. Tu dois avoir vu ce jeune homme, Léonide ?

—Ne s'appelle-t-il pas Henri, madame ?

—Oui.

—En effet, je me souviens de lui. On ne croirait pas qu'un jeune homme si élégant a sa mère dans la baulieue, dans une maison sans rue.

—Je viens de te le dire, Colette est une paysanne ; elle ne peut vivre qu'au village.

—Ce jeune homme, sans doute, — reprit Léonide, — ainsi que sa mère vit de vos bontés, madame ?

—Je n'ai pour la nourrice de Maxime que les bontés qui lui sont dues et je tâche de m'acquitter envers elle. Quant à son fils, c'est à son travail, à l'intérêt que ses progrès inspirent à ses maîtres qu'il doit cette tenue soignée que tu as remarquée, ainsi que son admission gratuite au collège.

—Je prie madame la comtesse de me pardonner la réflexion singulière que me suggère ce voyage à Montrouge, mais je me demande ce que certaine personne penserait de la rencontre de votre voiture dans ces endroits mal fréquentés.

Une légère rougeur passa au front de la comtesse.

—Je sais à quelle personne tu fais allusion, mais si une explication était nécessaire, elle serait facile.

L'endroit où était appelée madame de Saint-Méran n'avait rien d'un pays civilisé. Les habitations s'y éparpillaient selon le caprice de leurs propriétaires, et les chemins qui y conduisaient étaient de véritables fondrières, où le carrosse le mieux attelé ne pouvait avancer qu'au pas. Colette demeurait fort loin dans la plaine qui s'étend du côté d'Arcueil.

Le jour baissait et une sorte de mélancolie s'était déjà emparée des voyageuses, lorsqu'enfin le paysan montrougien dit au cocher :

—Nous y sommes ; c'est ici.

La voiture s'arrêta devant une maison rustique de misérable apparence, où malgré l'obscurité ne s'apercevait aucune lumière.

Léonide, en mettant pied à terre, poussa un cri d'effroi et demeura immobile.

—Qu'y a-t-il ? fit la comtesse.

—Madame, c'est de la boue. Il y en a se noyer. Vous ne pouvez descendre.

Madame de Saint-Méran se prit à rire et descendit bra-

voment, puis d'un pas lesté et assuré se dirigea vers la maison, où Léonide, toujours oriant, se résigna à la rejoindre.

Les deux femmes entrèrent presque en même temps.

La malade se trouvait allitée dans un rez-de-chaussée humide, où l'on respirait une odeur de terrier, et la malheureuse était poitrinaire.

Dès qu'une chandelle fut allumée, madame de Saint-Méran, à la vue de ses traits amaigris, de ses joues marquées de taches rouges ; reconnut de suite les rayages d'un mal qui ne pardonne pas.

Elle s'approcha d'elle, l'embrassa, lui dit qu'elle était bien fâchée de ne pas être venue plus tôt. Mais à qui la faute ? Et elle la gronda tendrement de n'avoir pas accepté un logement chez elle où elle ne serait pas tombée malade.

—Maintenant, ma chère Colette, ajouta-t-elle, je ne te laisserai pas ici. Je vais t'envelopper de couvertures et t'emballer dans mon carrosse.

Mademoiselle Léonide, restée à quelques pas de là, frémit à cette proposition, mais la malade remercia et refusa.

—Meroi, madame, dit-elle, mais ce n'est plus la peine... je le sais... demain je serai dans la paix du Seigneur. Mais, avant de paraître devant celui qui jugera les vivants et les morts, j'ai à réparer autant que possible le mal que j'ai commis en ce monde, et c'est pour cela, madame, que je vous ai demandée.

—Sois sans inquiétude, Colette ; quand le moment sera venu, et je ne le crois pas aussi prochain que tu le penses, je serai la fidèle exécutrice de tes dernières volontés.

—Madame, reprit la malade, j'ai commis envers vous une grande faute, je vais m'en confesser à vous, et à tous ceux qui sont ici présents et que je prie de m'écouter.

En achevant ces mots, elle s'arrêta suffoquée. Une femme se leva du fond de la chambre et introduisit entre ses lèvres une cuillerée de cordial.

Lorsqu'elle eut recouvré un peu d'énergie, la poitrinaire poursuivit péniblement mais presque sans interruption :

—Madame, vous avez été bonne pour moi, vous m'avez nourrie de vos libéralités et je vous ai trahie.

Jeanne l'écoutait stupéfiée.

—Vous n'avez pas oublié le mois de septembre 1702, au château de Saint-Méran... Nous étions vous et moi dans un petit salon, occupées des enfants. Vous teniez dans vos bras le petit Maxime, lorsqu'un domestique de votre mari accourut vous appeler... les soldats catholiques marchaient sur le château. Une terreur immense s'empara de nous. En ce temps là les soldats de Basville et de Montravel enlevaient les petits enfants... Vous trembliez, madame, et moi aussi, mais encore plus que vous, car je n'étais qu'une paysanne, une pauvre servante... Ceux qui auraient pu hésiter à outrager une dame noble, à enlever son enfant, n'auraient pas eu à mon égard les mêmes scrupules. Cette pensée me saisit.

—Vous vous êtes levés pour répondre à votre mari et vous avez déposé votre enfant sur le coussin du canapé où vous étiez assise vis-à-vis de moi. Le petit Maxime s'agitait tout nu dans les langes fins marqués à son chiffre. Je le considérai un instant. Et cette idée s'empara de moi qu'il serait épargné des soldats tandis que le mien serait le jouet de leur cruauté... Alors, madame... je dépouillai mon enfant et je le substituai au vôtre...

A cet aveu, Jeanne ne put retenir un cri de surprise et d'horreur qui s'éteignit dans les murmures et les exclamations des nombreux assistants. Ce mouvement de réprobation dut